

Province de Québec  
MRC du Fjord-du-Saguenay  
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

## PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du jeudi **15 novembre 2023 à 19 h 15** au Centre communautaire de Saint-Charles-de-Bourget, à laquelle étaient présents :

M.	Bernard St-Gelais	Maire
M.	Marc Lavoie, conseiller	Siège 1
M.	Michel Néron, conseiller	Siège 2
M.	Jacques Gauthier, conseiller	Siège 3
M <sup>me</sup>	Janye Tremblay, conseillère	Siège 4
M <sup>me</sup>	Sophie Tremblay, conseillère	Siège 5
M <sup>me</sup>	Sylvie Brassard, conseillère	Siège 6

M<sup>me</sup> Vickie Paradis, greffière trésorière adjointe

À 19 h 15, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

Citoyens présents à la séance : 3

### **ORDRE DU JOUR**

1. AVIS DE CONVOCATION;
2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. NOMINATION DE VICKIE PARADIS À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM;
4. ACCEPTATION DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER – RÈGLEMENT 409.23 PROJET AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE, MISE AUX NORMES DE LA CASERNE ET IMPLANTATION D'UN CPE;
5. ACCEPTATION DU RENOUVELLEMENT DU BAIL CPE PETITS CAILLOUX – 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOÛT 2024;
6. ACCPETATION DE LA PROPOSITION DE SUBARTICLE – ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE – TRAITEMENT DES EAUX USÉES (PRIMO)
7. ACCEPTATION DÉMISSION GEORGES-JUNIOR GAGNÉ À TITRE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'URBANISME;
8. ACCEPTATION DÉMISSION MICHEL PERREAULT À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM;
9. AUTORISATION PROCESSUS DE DOTATION – DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
10. AUTORISATION PROCESSUS DE DOTATION – JOURNALIER 3<sup>E</sup> CHAUFFEUR;
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE LA SÉANCE.

**1. AVIS DE CONVOCATION**  
**RÉSOLUTION NO 391.23**

CONSIDÉRANT les articles 152 à 158 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE La greffière-trésorière adjointe déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal;

POUR CES RAISONS,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget déclare que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

**2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**RÉSOLUTION NO 392.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay;  
APPUYÉ PAR : M. Michel Néron;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

**3. NOMINATION DE VICKIE PARADIS À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM**  
**RÉSOLUTION NO 393.23**

IL EST PROPOSÉ PAR :  
APPUYÉ PAR :

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget nomme M<sup>me</sup> Vickie Paradis à titre de directrice générale par intérim;

**4. ACCEPTATION DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER – RÈGLEMENT 409.23 PROJET AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE, MISE AUX NORMES DE LA CASERNE ET IMPLANTATION D'UN CPE**  
**RÉSOLUTION NO 394.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Néron  
APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement d'emprunt 409.23, à savoir;

**Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter**

Je, Vickie Paradis, directrice générale par intérim et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget certifie,

- ☞ Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro **409.23** est de **724**;
- ☞ Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 83;
- ☞ Que le nombre de demandes reçues est de **0** (zéro)

Je déclare

- Que le règlement **409.23** est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- Qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

**5. ACCEPTATION DU RENOUELEMENT DU BAIL CPE PETITS  
CAILLOUX – 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOÛT 2024  
RÉSOLUTION NO 395.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède au renouvellement du bail du CPE les petits cailloux au coût de 956,73 \$ plus taxes

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à remplir le formulaire de renouvellement.

**6. ACCPETATION DE LA PROPOSITION DE SUBARTICLE – ÉTUDE  
ARCHÉOLOGIQUE – TRAITEMENT DES EAUX USÉES (PRIMO)  
RÉSOLUTION NO 396.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Néron  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la soumission de SUBARTIQUE pour l'étude archéologique – traitement des eaux usées, le tout selon les termes et conditions de l'offre déposée datée du 14 novembre 2023;

QUE la somme de 14 500,00 \$ plus taxes soit acceptée;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la directrice générale et greffière-trésorière, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme.

**7. ACCEPTATION DÉMISSION GEORGES-JUNIOR GAGNÉ À TITRE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'URBANISME**  
**RÉSOLUTION NO 397.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay;  
APPUYÉE PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la démission de monsieur Georges-Junior Gagné au poste de directeur des travaux publics et de l'urbanisme;

**8. ACCEPTATION DÉMISSION MICHEL PERREAULT À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM**  
**RÉSOLUTION NO 398.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay;  
APPUYÉE PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la démission de monsieur Michel Perreault au poste de directeur général par intérim;

**9. AUTORISATION PROCESSUS DE DOTATION – DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**  
**RÉSOLUTION NO 399.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay;  
APPUYÉE PAR : M. Jacques Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise le processus de dotation pour le poste de directeur des travaux publics;

**10. AUTORISATION PROCESSUS DE DOTATION – JOURNALIER 3<sup>E</sup> CHAUFFEUR**  
**RÉSOLUTION NO 400.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard;  
APPUYÉE PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise le processus de dotation pour le poste de directeur des travaux publics;

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 19 h 33 et s'est terminée à 19 h 42

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 19 h 43

M. Bernard St-Gelais  
Maire

Mme Vickie Paradis  
Adjointe et greffière-trésorière